



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture
Cabinet du Préfet
Service départemental de la
communication interministérielle

Valence, le 7 février 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTIVATION DU PLAN « GRAND FROID »

Compte tenu des températures en forte baisse pour les jours à venir, le préfet a décidé d'activer le plan « grand froid » à compter de ce jour, afin de venir en aide aux plus vulnérables.

En sus des 271 places d'hébergement d'urgence ouvertes toute l'année et des 138 places ouvertes actuellement (contre 107 prévues initialement) pour la période hivernale qui s'étend du 1er novembre 2017 au 31 mars 2018, le déclenchement de ce plan « grand froid » permet la mobilisation d'une quarantaine de places supplémentaires sur les communes de Valence, Montélimar, Die et Nyons.

L'activation du plan « grand froid » permet également :

- d'étendre les horaires et jours d'ouverture des accueils de jour,
- de renforcer les équipes, le périmètre et les horaires des maraudes.

Chaque citoyen est appelé à être attentif dans son environnement et à signaler au 115 toute personne en détresse dans la rue.

Le préfet reste attentif à l'évolution des conditions climatiques et adaptera le dispositif en fonction des besoins et des conditions météorologiques.

